

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**4 JUILLET 2016
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 4 juillet 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absence motivée : Monsieur le conseiller Francis Rinfret

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

**2016-269 Remise Prix du concours « Mérite architectural »
Édition 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconnaître les efforts que les propriétaires des adresses suivantes ont déployés en réalisant des projets de construction exemplaires :

- 113, rue Marc-Aurèle-Fortin (catégorie bâtiment résidentiel)
- 1567, Lionel-Boulet (catégorie bâtiment commercial, industriel et public)
- 102, rue du Saint-Laurent (mention spéciale catégorie bâtiment résidentiel)
- 225 à 255, rue Jean-Coutu (mention spéciale catégorie bâtiment commercial, industriel et public)
- 31, rue Borduas (coup de cœur du conseil)

Adoptée.

**2016-270 Dépôt certificat du greffier
Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter PPCMOI
2016-002 – 3697, chemin de la Baronnie**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le dépôt du certificat du greffier – Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le PPCMOI 2016-002 – 3697, chemin de la Baronnie.

Adoptée.

Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance l'ajout des sujets ci-après à l'ordre du jour :

43. Prolongation du délai – Offre de vente – 9198-6224 Québec inc.

44. Appel d'offres – Fourniture et installation d'un module de jeux au parc du Carrousel
Approbation des critères et exigences

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Nouvelle division en districts électoraux
- Coût finaux de la nouvelle bibliothèque

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

**2016-271 Approbation procès-verbal
Séance générale 6 juin 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 6 juin 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

**2016-272 Approbation procès-verbal
Séance spéciale 13 juin 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 13 juin 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2016-273 Approbation des comptes – juin 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de juin 2016 :

Fonds d'administration :	3 638 840.09 \$
<i>(Chèques numéros 22213 à 22569, paiements par débit direct et paiements électroniques)</i>	
<i>Chèque 22220 a été annulé.</i>	

Fonds des dépenses en immobilisation : 474 801.75 \$
(Chèques numéros 2279 à 2307 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2831

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2016-31 Règlement 534-54 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de préciser les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées sur terrains municipaux ainsi qu'implanter une aire de stationnement pour un temps limité sur une portion du boulevard Marie-Victorin

Avis de motion est donné par madame la conseillère Lyne Beaulieu

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-54 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de préciser les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées sur terrains municipaux ainsi qu'implanter une aire de stationnement pour un temps limité sur une portion du boulevard Marie-Victorin.

A-2016-32 Règlement 534-55 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de modifier la vitesse autorisée sur diverses voies publiques rurales

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-55 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de modifier la vitesse autorisée sur diverses voies publiques rurales.

A2016-33 Règlement numéro 834 décrétant la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132 et décrétant à cette fin des dépenses de 4 950 000 \$ et un emprunt de 350 400 \$ pour en acquitter les coûts

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 834 décrétant la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132 et décrétant à cette fin des dépenses de 4 950 000 \$ et un emprunt de 350 400 \$ pour en acquitter les coûts.

A2016-34 Règlement 707-92 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier la hauteur des clôtures pour les terrains situés en zone résidentielle et qui sont adjacents à un parc ou un passage piétonnier

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-92 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier la hauteur des clôtures pour les terrains situés en zone résidentielle et qui sont adjacents à un parc ou un passage piétonnier.

2016-274 Adoption - Premier projet de règlement 707-92 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier la hauteur des clôtures pour les terrains situés en zone résidentielle et qui sont adjacents à un parc ou un passage piétonnier

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement 707-92 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier la hauteur des clôtures pour les terrains situés en zone résidentielle et qui sont adjacents à un parc ou un passage piétonnier soit et est adopté.

Adoptée.

2016-275 Adoption - Second projet de règlement 707-89 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer la classe d'usage «C10-01 Débits de boissons et salles de danse» de la zone C-601

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement 707-89 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer la classe d'usage «C10-01 Débits de boissons et salles de danse» de la zone C-601 soit et est adopté.

Adoptée.

2016-276 Adoption – Règlement 631-30 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe B Finances et Administration

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe B Finances et Administration.

Adoptée.

2016-277 Adoption - Règlement 641-3 modifiant le règlement numéro 641 concernant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la Ville de Varennes

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 641-3 modifiant le règlement numéro 641 concernant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2016-278 Adoption – Règlement 707-88 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-88 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

Adoptée.

2016-279 Adoption – Règlement 707-90 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer certains usages de la classe 4 et de permettre certains usages de la classe 1 de la zone I-222

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-90 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer certains usages de la classe 4 et de permettre certains usages de la classe 1 de la zone I-222.

Adoptée.

2016-280 Adoption – Règlement 706-9 modifiant le règlement de plan d’urbanisme numéro 706 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d’aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D’Youville

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 706-9 modifiant le règlement de plan d’urbanisme numéro 706 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d’aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D’Youville.

Adoptée.

2016-281 Adoption - Règlement 707-91 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d’aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D’Youville et pour ajouter la nouvelle zone C-229, modifier les limites des zones I-208, C-209, A-210, I-227 et C-228 et redéfinir les usages des zones C-209 et C-228

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement 707-91 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d’aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D’Youville et pour ajouter la nouvelle zone C-229, modifier les limites des zones I-208, C-209, A-210, I-227 et C-228 et redéfinir les usages des zones C-209 et C-228.

Adoptée.

2016-282 Adoption – Règlement 835 remplaçant le règlement 691 concernant la subdivision du territoire de la Ville de Varennes en districts électoraux

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 835 remplaçant le règlement 691 concernant la subdivision du territoire de la Ville de Varennes en districts électoraux.

Adoptée.

2016-283 Adoption – Règlement 836 établissant le programme « Rénovations éco énergétiques – FIME » Financement innovateur pour des municipalités efficaces

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 836 établissant le programme « Rénovations éco énergétiques – FIME » Financement innovateur pour des municipalités efficaces.

D'autoriser également comme responsable de la gestion du programme le conseiller en environnement et développement durable.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après; aucune intervention.

**2016-284 Demande d'approbation dérogation mineure no 2016-034 Permis de construction no 1994-518
Régulariser la marge latérale et arrière d'un garage détaché
1933, rue Doucet**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour régulariser la marge latérale et arrière d'un garage détaché au 1933, rue Doucet;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2016-05-41 du 11 mai 2016, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal La Relève, édition du 7 juin 2016 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure no 2016-034 afin de régulariser la marge latérale droite à 90 cm et la marge arrière à 1.3 mètre du garage détaché sis au 1933, rue Doucet, le tout, tel qu'illustré au certificat de localisation de Michel Verville, arpenteur-géomètre, dossier no V10033, minute 23308 en date du 8 avril 2016.

Le terrain porte le numéro de lot 73-408 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone H-473.

Adoptée.

2016-285 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-042
Permettre la transformation du toit du bâtiment principal
17-19, rue Massue

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-06-47 du 7 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-040 afin de permettre la transformation du bâtiment principal sis au 17-19, rue Massue, le tout, tel qu'illustré sur les documents déposés par le requérant le 13 mai 2016 et conditionnellement aux conditions suivantes :

- La couleur de la toiture devra être modifiée pour une teinte argentée afin d'assurer une meilleure intégration avec les bâtiments avoisinants à la résidence;
- Le contour des ouvertures, murs des lucarnes et la corniche doivent être peints avec la couleur s'harmonisant avec le revêtement de toiture et des murs.

Le bâtiment est sis au 17-19, rue Massue, sur le lot 77-P au cadastre du Village de Varennes dans la zone H-632.

Adoptée.

2016-286 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-047
Permettre la transformation du bâtiment principal
264, rue Sainte-Anne

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-06-48 du 7 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-047 afin de permettre la transformation du bâtiment principal sis au 264, rue Sainte-Anne, le tout, tel qu'illustré sur les plans de Sylvain Charrette, dossier 05-R-22785 en date de juillet 2008, mais avec les modifications apportées par le requérant en date du 25 mai 2016 concernant la porte et la vitrine commerciale.

Le bâtiment est sis au 264, rue Sainte-Anne, sur le lot 10-1 au cadastre du Village de Varennes dans la zone H-644.

Adoptée.

2016-287 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-052
Permettre la transformation du bâtiment principal
1717, chemin du Pays-Brûlé

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-06-50 du 7 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-052 afin de permettre la transformation du bâtiment principal sis au 1717, chemin du Pays-Brûlé, le tout tel que présenté aux plans de Yannick Michaud, ingénieur, dossier C-16-1103 en date du 24 mai 2016.

Le bâtiment est sis au 1717, chemin du Pays-Brûlé, sur le lot 289-P au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone A-212.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2016-288 Octroi de contrat – Sel de déglacement des chaussées pour la saison 2016-2017 – Regroupement d'achat UMQ
Technologie de dégivrage Cargill**

Considérant la résolution 2013-150, laquelle confie à l'Union des Municipalités du Québec le mandat de procéder aux appels d'offres annuels pour l'achat regroupé de sel de déglacement des chaussées;

Considérant l'appel d'offres publié par l'UMQ et la réception de trois (3) soumissions conformes;

Considérant le résultat de l'ouverture des soumissions et les recommandations du directeur du Service des travaux publics en date du 21 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de fourniture de sel de déglacement des chaussées pour la saison 2016-2017 à l'entreprise Technologie de dégivrage Cargill sur une base annuelle de 1800 tonnes métriques à 83.15\$/tonnes plus taxes.

Certificat de la trésorière numéro 2830

Adoptée.

**2016-289 Reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132 - Phase 2A (complète) - adjudication
175784 Canada inc. (BRICON)**

Considérant l'appel d'offres public pour la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132;

Considérant l'adjudication de la phase 1 des travaux au plus bas soumissionnaire conforme lors de la séance spéciale du 11 avril 2016 ainsi que l'adjudication de la phase 2A (partielle) lors de la séance générale du 6 juin 2016;

Considérant les dispositions de l'article 2 de la Loi sur les travaux municipaux (L.R.Q., c. T-14);

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, 175784 Canada inc. (BRICON), de Saint-Bruno-de-Montarville, et décréter les travaux pour la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132, pour la phase 2A complète, excluant les portions déjà octroyées pour réalisation en 2016, selon sa soumission du 5 avril 2016, pour un montant total de 4 565 244.93 \$ plus taxes, sous réserve d'entrée en vigueur du règlement 834.

Adoptée.

**2016-290 Mandat services professionnels
Bouclage d'aqueduc sur un tronçon du chemin de la Baronnie, étapes 1 à 5, item optionnel
Le Groupe-Conseil Génipur inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'obtention de services professionnels pour le bouclage d'aqueduc sur un tronçon du chemin de la Baronnie;

Considérant l'adjudication de la portion du bouclage d'aqueduc lors de la séance spéciale du 15 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe-Conseil Génipur inc., de Candiac, pour les services professionnels du bouclage d'aqueduc sur un tronçon du chemin de la Baronnie, pour les étapes 1 à 5 de l'item optionnel, au montant total de 20 005.65 \$ incluant les taxes et les frais d'imprévus.

Ces dépenses sont affectées au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2832

Adoptée.

**2016-291 Entente d'aide limitée Groupe Collette inc.
Autorisation de signature**

Considérant les dispositions du 2e alinéa de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1);

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes l'entente d'aide limitée à intervenir entre Groupe Collette inc. et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-292 Versement de l'aide financière à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial
88, rue Sainte-Anne**

Considérant les dispositions du règlement 747 établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Varennes;

Considérant le rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 17 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le versement de l'aide financière au montant de 13 966.59 \$ aux propriétaires du 88, rue Sainte-Anne.

Cette dépense est affectée au Fonds patrimonial.

Certificat de la trésorière numéro 2829

Adoptée.

**2016-293 Versement de l'aide financière à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial
155, rue Sainte-Anne**

Considérant les dispositions du règlement 747 établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Varennes;

Considérant le rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 16 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le versement de l'aide financière au montant de 13 044.83 \$ au propriétaire du 155, rue Sainte-Anne.

Cette dépense est affectée au Fonds patrimonial.

Certificat de la trésorière numéro 2828

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2016-294 Consentement de travaux réseau aérien – Bell
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le consentement de travaux à

intervenir entre Bell et la Ville de Varennes; tel consentement est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-295 Entente entre la propriétaire du lot 596-P et la Ville de Varennes
Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes l'entente et tout acte permettant de donner suite à ladite entente à intervenir entre la propriétaire du lot 596-P et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-296 Entente de service – Garde Côtière auxiliaire canadienne
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes l'entente de service à intervenir entre la Garde Côtière auxiliaire canadienne et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-297 Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 « PIC150 »
Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser madame Manon Lanneville, directrice des Services récréatifs et communautaires à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la demande de subvention pour le programme d'infrastructure communautaire – financement pour le projet de conversion de l'aréna.

Adoptée.

**2016-298 Appui de la Ville de Varennes
Demande à la CPTAQ – 3697, chemin de la Baronnie
Modification d'usages commerciaux et industriels**

Considérant la demande d'autorisation déposée auprès de la CPTAQ par les requérants afin de modifier les usages commerciaux et industriels;

Considérant que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par Les Habitations Java inc. afin de permettre l'ajout des usages de remplacement joint en annexe B de la présente comme si au long récitée pour le bâtiment situé au 3697, chemin de la Baronnie.

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie est jointe en annexe A de la présente comme si au long récitée.

Adoptée.

**2016-299 Appropriation de la réserve financière dons philanthropiques – Rachat d'une partie de la dette
Bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique**

Considérant la création d'une réserve financière destinée à recevoir les dons résultants d'une campagne philanthropique visant à financer une partie de la nouvelle bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique, par l'adoption du règlement 761;

Considérant que la Ville désire racheter le solde d'une partie de la dette du règlement 746, contractée le 8 novembre 2011 et concernant la construction d'une bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique avant le refinancement de cette dette prévu le 8 novembre prochain;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approprier de ladite réserve financière un montant de 326 300 \$, représentant le solde en capital de la dette du règlement 746 sur le refinancement du 8 novembre 2016.

Adoptée.

2016-300 Demande de transferts budgétaires 2016

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 222 007 \$ pour 2016, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 22 juin 2016 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récité.

Adoptée.

**2016-301 Entente de services bancaires de 4 ans avec option de prolongation d'un an
Banque Nationale du Canada**

Considérant que l'entente de services bancaires actuelle avec la Banque Nationale du Canada prend fin le 31 juillet prochain;

Considérant le rapport de recommandation de la directrice du Service des finances et trésorière en date du 15 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De signer une nouvelle entente de services bancaires avec la Banque Nationale du Canada pour une période de 4 ans, du 1er août 2016 au 31 juillet 2020 et une possibilité de prolongation d'un an jusqu'au 31 juillet 2021 aux conditions prévues dans le document produit en annexe des présentes.

Adoptée.

**2016-302 Vente d'immeubles pour taxes
12 octobre 2016**

Conformément à la Loi sur les Cités et Villes (R.L.R.Q., chapitre C-19) ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

1. D'autoriser la directrice des Finances et trésorière à dresser la liste des immeubles à vendre à l'enchère, le 12 octobre 2016, pour taxes municipales et droits de mutation non payés au 31 décembre 2015;
2. D'autoriser la trésorière à charger les frais suivants :
 - 2.1 10,00 \$ par unité d'évaluation (matricule) dont les taxes et droits de mutation sont en souffrance lors de l'expédition de l'avis pour vente pour taxes par le service de la trésorerie;
 - 2.2 tous les frais de vente, par unité d'évaluation, encourus par la municipalité soit au moment du paiement des taxes ou des droits de mutation en souffrance ou soit dans le cadre de la vente aux enchères et des procédures subséquentes;
 - 2.3 ces frais comprendront notamment, le cas échéant, et sans restreindre la portée du paragraphe précédent, les frais de recherche de titres, les frais de publication dans le journal, les frais du greffier de la Cour supérieure, les frais de certificats de charges et hypothèques et les droits et honoraires dus au ministre des Finances du Québec;
3. D'autoriser la directrice des Finances et trésorière à exclure de cette vente à l'enchère les immeubles à propos desquels toutes les taxes et droits de mutation dus au 31 décembre 2015, capital, pénalités et intérêts, auront été payés avant le jour de l'adjudication;
4. De nommer le directeur des Services juridiques et greffier, officier responsable de cette vente à l'enchère et de l'autoriser à procéder en conséquence;

5. De tenir cette vente à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, au 35, rue de la Fabrique, Varennes;
6. D'autoriser la directrice des Finances et trésorière ou à défaut le trésorier adjoint à offrir pour et au nom de la Ville de Varennes, le montant des arriérés dus à la ville sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères;
7. D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, tous les actes et documents relatifs à la vente aux enchères;
8. D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier à signer, comme représentant de la Ville de Varennes, tout acte de vente finale à la Ville des lots adjugés à cette vente, tout acte de vente finale à un adjudicataire ainsi que tout acte de retrait fait en faveur de la Ville ou d'un adjudé;
9. D'autoriser l'inscription immédiatement, après la vente aux enchères sur les rôles d'évaluation et de perception, au nom de la Ville de Varennes, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de la vente ci haut mentionnée;

D'autoriser l'étude de Me Nathalie Jodoin, notaire, à faire, sur demande, la vérification des titres de propriété des immeubles à être saisis pour taxes et droits de mutation non payés au 31 décembre 2015 et sujets à vente aux enchères le 12 octobre 2016.

Adoptée.

2016-303 Adoption – nouvelle Politique de gestion des technologies de l'information

Considérant des modifications nécessaires à apporter à la Politique des actifs informationnels;

Considérant les recommandations de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil adopte la nouvelle Politique de gestion des technologies de l'information telle qu'annexée à la présente comme si au long reproduite.

La présente politique remplace toute politique existante en vigueur à ce sujet.

Adoptée.

2016-304 Demande de la Ville de Sainte-Julie – Programme Accélération – Réfection de la rue Michael-Farraday Appui de la Ville de Varennes

Considérant la demande de subvention de la Ville de Sainte-Julie pour la réfection de la rue Michael-Farraday;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes appuie la demande de subvention de la Ville de Sainte-Julie auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre du programme Accélération, pour la réfection de la rue Michael-Faraday.

Adoptée.

**2016-305 Assurances collectives
Renouvellement 2016-2017 / Partage des primes**

Attendu qu'en mai 2014 la Ville acceptait le renouvellement d'un contrat d'une durée de cinq (5) années en assurances collectives par le biais du Regroupement des villes de l'Estrie-Montérégie;

Attendu que nous sommes à amorcer le troisième terme du contrat;

Attendu que par rapport au précédent terme, le total des primes exigées pour ce renouvellement représente une augmentation pour l'ensemble des groupes;

Attendu que la Ville a préparé un tableau du partage des primes dans le respect de différents paramètres :

- dispositions de la convention collective;
- dispositions du recueil des conditions de travail des cadres;
- pourcentages historiques convenus entre la Ville et ses employés;

Attendu que ce tableau a été présenté aux représentants syndicaux ainsi qu'aux représentants du personnel cadre;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes entérine le Tableau du partage des primes mensuelles d'assurances collectives pour la période du 1er juin 2016 au 31 mai 2017.

Adoptée.

**2016-306 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut numéro MP 2016-07 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 29 juin 2016.

Adoptée.

2016-307 Prolongation du délai – Offre de vente – 9198-6224 Québec inc.

Considérant l'adoption de la résolution 2016-131 lors de la séance générale du 14 mars 2016;

Considérant que le promettant acheteur demande une prolongation du délai d'inspection prévu à l'offre;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter de prolonger le délai d'inspection prévu à l'offre de vente de 90 jours supplémentaires.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Impact de l'interdiction de transit de véhicule lourd sur Marie-Victorin
- Localisation du terrain offre à 9198-6224 Québec inc.
- Projet de conversion de l'aréna Louis-Philippe-Dalpe
- Agrandissement du stationnement de la bibliothèque
- Automobiles stationnés aux emplacements réservés aux véhicules avec remorque au parc de la Commune
- Remerciements au conseil pour la fermeture du chemin de la Rivière-aux-Pins
- Sujet discuté lors de la séance spéciale lors du 13 juin 2016
- Travaux concernés par l'item optionnel du mandat au groupe Génipur pour le bouclage d'aqueduc sur le chemin de la Baronnie
- Usages concernés par la demande à la CPTAQ pour le 3697, chemin de la Baronnie
- Possibilité de contestation pour la demande d'usage au 3697, chemin de la Baronnie
- Chemins ruraux concernés par la diminution de la limite de vitesse
- Coûts totaux de la reconstruction de la montée de Baronnie
- Abandon du projet de PPCMOI à l'ancienne usine Sheffrens
- Nature des travaux récents des cols bleus au parc de la Commune
- Durée du délai supplémentaire accordé à 9198-6224 Québec inc.
- Demande d'installation de supports à vélos à l'emplacement des Veillées du jeudi prennent l'air
- Nouvelle configuration de l'intersection entre la montée et le chemin de la Baronnie

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h38.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA